

RÈGLES POUR ASSURER LA VALIDITÉ D'UNE ÉVALUATION

Quelques règles à respecter pour que l'évaluation des apprentissages soit valable

Rosée Morissette Enr., consultante en éducation

1. Évaluer un apprentissage, c'est vérifier jusqu'à quel point un étudiant est capable de faire des transferts.
2. Il ne doit pas y avoir de pièges, ni de surprises dans une situation d'évaluation.
3. L'étudiant doit avoir vécu lors de l'apprentissage les mêmes types de tâches que ceux présentés lors de l'évaluation.
4. Le degré de difficulté d'une tâche évaluative ne devrait jamais être plus élevé que ceux qui lui ont été proposés lors des situations d'apprentissage.
5. L'étudiant doit connaître le niveau minimal exigé pour que la tâche soit considérée comme réussie.
6. Toute situation d'évaluation doit être considérée comme une situation d'apprentissage. Dans ce contexte, les erreurs sont informatives, elles permettent l'apprentissage.

Règles pour formuler une consigne

Évaluer des compétences, guide pratique, 2008

1. Soyez clair! La compréhension de la consigne ne peut en aucun cas consister en un obstacle à la résolution de la situation problème. **L'épreuve d'évaluation ne doit pas porter sur la capacité de l'élève à comprendre vos consignes.**
2. Soyez contraignant! Votre consigne doit servir à apprendre ou à évaluer en clarifiant la tâche; l'élève ne peut échapper au travail attendu de lui.
3. Soyez complet! À la lecture de la consigne, l'élève doit savoir tout ce qu'il a à faire.
4. Soyez concis! La consigne doit aller à l'essentiel.
5. Soyez modeste! Rédigez vos consignes et faites-les relire par des collègues.